

2025-2026

# Livret des élèves



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



POLYTECH<sup>®</sup>  
MONTPELLIER





Chères élèves et chers élèves,

**Nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette rentrée universitaire 2025-2026.** Toutes les équipes pédagogiques et les personnels de l'école, accompagnés du Bureau Des Elèves et de l'association des diplômés, sont mobilisés pour que votre scolarité se déroule dans les meilleures conditions. A Polytech Montpellier, nous considérons que vous êtes des acteurs de votre formation, et à ce titre vous bénéficierez de nombreuses opportunités pour parfaire vos connaissances et compétences, saisissez-les ! Notre volonté est de vous former à toutes les facettes des métiers qu'un ingénieur peut rencontrer, et vous partagerez votre temps entre des enseignements théoriques, pratiques et des expériences professionnelles qui vous permettront de relever de nombreux défis. N'hésitez pas à être force de propositions et à faire preuve de créativité pour que votre scolarité soit la plus enrichissante possible.

**Polytech Montpellier** est une école d'ingénieurs publique qui vous permettra d'obtenir un diplôme habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), garantissant un enseignement de qualité et une insertion professionnelle rapide. C'est aussi la fierté d'appartenir à un réseau national, le réseau Polytech, de 16 écoles avec 12 domaines de formation, plus de 100 000 ingénieurs en activité, et un adossement à la recherche avec 1300 enseignants-chercheurs côtoyant quotidiennement les élèves-ingénieurs.

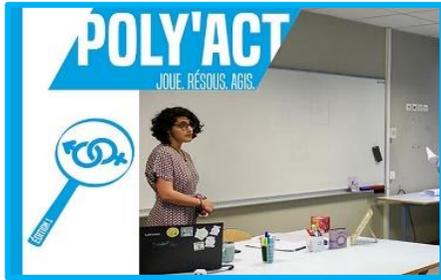
Mais être à Polytech Montpellier c'est aussi être fier de son appartenance à **l'Université de Montpellier**, qui vous apportera une réelle visibilité internationale ainsi qu'un corps professoral de haut niveau. Avec plus de 800 ans d'existence, l'une des plus anciennes universités en exercice au monde, l'Université de Montpellier dispose d'une reconnaissance incontestable dans de nombreux domaines de formation et de recherche.

L'école s'appuie ainsi sur un positionnement affirmé au sein de l'Université de Montpellier et ses laboratoires, et sur la stratégie collective et nationale du Réseau Polytech dont elle partage les valeurs : **Exigence** et **Créativité**, **Anticipation** et **Esprit d'Equipe**, **Respect** et **Ouverture**, **Responsabilité** et **Transparence**. Adhérer à ces valeurs constitue un défi passionnant, celui de s'adapter à des métiers en constante évolution, prenant en compte les différentes transitions : écologiques, énergétiques, numérique et sociétales. Ce sentiment de double appartenance Université-Réseau est ainsi une véritable force que vous devez cultiver tout au long de votre parcours à Polytech Montpellier !

Ce livret vous accompagnera tout au long de cette année universitaire, il permettra de vous immerger dans l'école et dès maintenant d'identifier les dates importantes, les attentes pour votre scolarité et votre vie étudiante.

Je vous souhaite une **très bonne rentrée 2025-2026 à Polytech Montpellier** !

Lionel Torres  
Directeur Polytech Montpellier



## ---> RESPONSABILITE ET TRANSPARENCE

- Être à l'origine d'initiatives et assumer la responsabilité de vos choix.
- Communiquer en toute transparence avec vos équipes et collaborateurs.



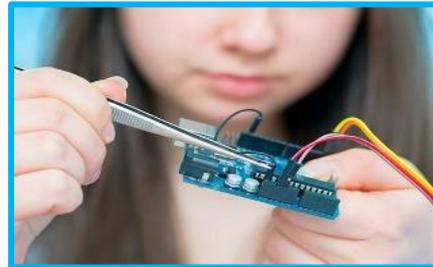
## ---> RESPECT ET OUVERTURE

- S'inscrire dans la démarche du respect de soi et de l'autre en développant votre capacité d'écoute et votre ouverture d'esprit.
- Découvrir de nouveaux modes de raisonnement qui vous permettent de vous forger votre propre opinion.



## ---> ANTICIPATION ET ESPRIT D'ÉQUIPE

- Contribuer au progrès des technologies dans une démarche de développement durable.
- Développer votre sens de l'anticipation et votre esprit d'équipe de façon à favoriser l'innovation collective.



## ---> EXIGENCE ET CREATIVITE

- Reasonner et développer votre inventivité tout en recherchant la rigueur et l'objectivité.
- Cultiver l'esprit critique et vous interroger sur les progrès scientifiques et technologiques.

**L'ÉCOLE**

L'école en quelques chiffres	6
Vos principaux interlocuteurs	7-8
Les locaux d'enseignement	9
Conseils et commissions	10
Trouver une information générale	11-12

**ETUDES ET SCOLARITE**

Le service scolarité	14
Le passage du TOEIC	15
Partir à l'étranger	16
Partir en stage	17
Ressources informatiques	18

**L'ANNÉE UNIVERSITAIRE**

Les temps forts de l'année 2025-2026	20
S'engager à son arrivée à l'école	21
Obtenir le diplôme d'ingénieur	22
Demander le statut Artiste / Sportif	23
Effectuer un parcours recherche	24
Devenir un étudiant - entrepreneur	25
Devenir un étudiant - ambassadeur	26
Étudiant en situation de handicap	27
Partir en année de césure	28
Transfert / mobilité dans le Réseau	29

**EN DEHORS DES COURS**

Valider un engagement étudiant	31
S'impliquer en matière de DDRS	32
Que faire en cas de Violences Sexistes et Sexuelles ?	33
Suivre une formation PSC1	34
Adhérer au Bureau des élèves	35
Contacteur les anciens élèves	36

2025-2026

# L'école



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



POLYTECH<sup>®</sup>  
MONTPELLIER



- + **11 000** ingénieurs diplômés en activité
- + **300** diplômés par an
- 1 400** élèves
  - 38 % de filles – 62 % de garçons
  - 40 % de boursiers
  - 22 % d'apprentis



- 12** laboratoires de recherche d'appui
- 6** spécialités d'ingénieur (10 parcours)
- 3** Mastères Conférence des Grandes Ecoles
- 1** école d'été internationale



- 70** accords internationaux
- 10** doubles diplômes
- 100 %** de mobilité internationale
- 250** séjours d'étudiants par an
- 120** étudiants étrangers



- 55** ans d'existence (1969)
- 3,8 M€** budget de fonctionnement (hors salaires et infrastructures)
- 13 000 m<sup>2</sup>** de locaux pédagogiques
- 3** plateformes technologiques labellisées par l'Université



- 120** enseignants dont 97 enseignants permanents
- + **300** intervenants professionnels du monde-économique
- 49** personnels administratifs et techniques



## ■ Equipe de Direction



**L. Torres**  
Directeur



**S. Brosillon**  
Directeur Adj.  
Affaires Générales



**C. Vigreux**  
Directrice  
des Etudes



**C. Berger**  
Directrice  
Administrative



**E. Anglaret**  
Directeur Délégué  
Relations  
Internationales



**JL. Bantignies**  
Directeur Délégué  
Transition Ecologique  
et Sociétale



**A. Mehdi**  
Directeur Délégué  
Partenariats &  
Recherche

## ■ Responsables de Services



**J. Boutléroff**  
Communication



**S. Durand**  
Relations  
Internationales



**M. Fabre**  
Scolarité



**N. Martin**  
Logistique, Technique  
Prévention



**S. Méjean**  
Informatique



**I. Tardieu**  
Moyens  
et Pilotage



**J. Vacqué**  
Partenariats

## ■ Chargés de mission



**P. Benoit**  
Parcours Recherche



**C. Breton**  
Entrepreneuriat



**D. Espi**  
Formation  
Continue  
(contrats pro)



**C. Faur**  
Handicap  
Engagement étudiant



**K. Godary**  
Artistes / Sportifs  
de Haut Niveau



**V. Mora**  
Relations Lycées

## ■ Responsables de départements

■ FISE



**C. Fiorio**  
IG



**G. Cathebras**  
MEA



**C. Montigny**  
STE



**Y. Monerie**  
MI



**L. Palmade**  
GBA



**G. Guerrero**  
MAT

■ FISA



**V. Berry**  
DO



**V. Creuze**  
SE



**C. Salles**  
EGC



**A. Marchal**  
MSI

## ■ Responsables de pôles transversaux



**A. Mas**  
Pôle Maths



**J. Govus**  
Pôle Langues



**C. Baudray**  
Pôle SHS



**A. Pinlou**  
Pôle Informatique

## ■ Responsables PeiP



**D. Bouyer**



**F. Mailly**

## ■ Responsables Option transversale Production (5A)



**D. Chevalier-Lucia**



**G. Silly**

## ■ Secrétaires de départements



**C. Alvarez**  
GBA/STE



**Y. Grote**  
DO/EGC/SE



**N. Moreau**  
DO/EGC/SE



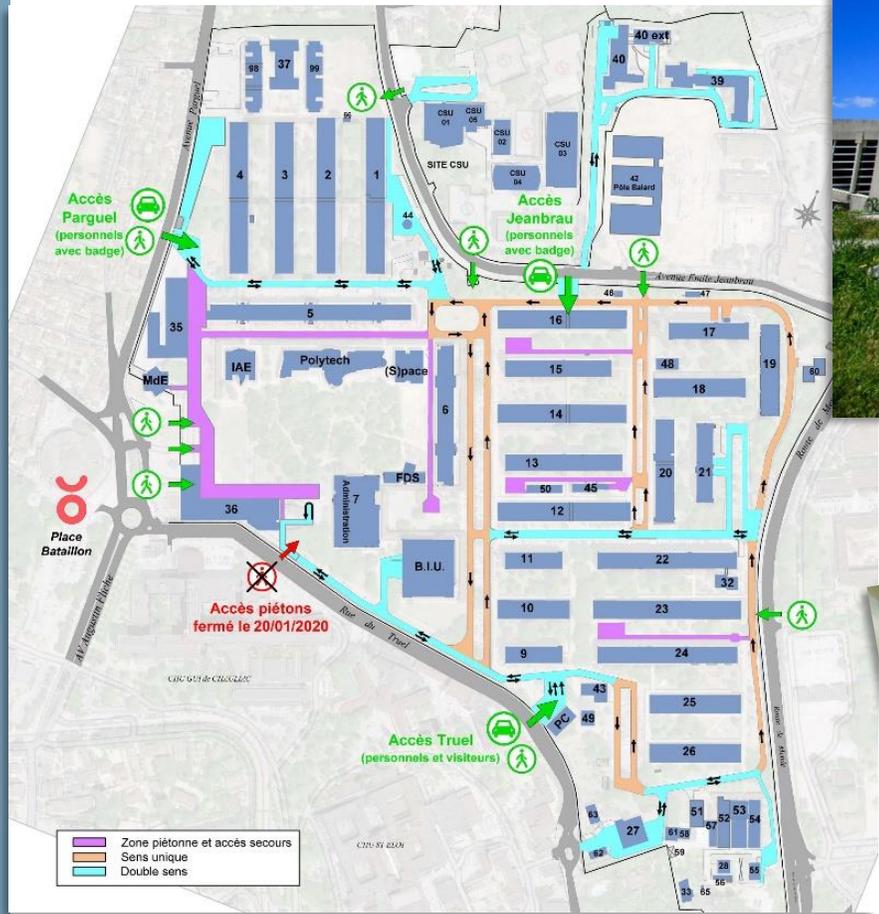
**N. Rubiano**  
MAT/MI



**H. Teissonniere**  
IG/MEA



## Un campus



### Des salles de cours et de TD



### Des halles technologiques



## ■ Au niveau de l'École

**Le Conseil d'École**, réuni 2 fois par an, est constitué de 40 membres élus (personnels et étudiants) et nommés, ainsi que de personnalités extérieures dont un Président élu pour 3 ans. Il définit les orientations et la politique générale de l'École.



*Au centre : Philippe Malagola,  
président du Conseil d'école  
A gauche : Chloé Boegler-Cazenove  
vice-présidente  
Réélus à leur succession le 29 avril 2025*

**Le Conseil de Direction** est constitué de l'équipe de Direction et des Responsables de Département. Il se réunit deux fois par mois pour débattre des sujets soumis par l'équipe de Direction (réunie hebdomadairement) et proposer les orientations.

**Le Jury Ecole** est constitué « a minima » du Directeur, de la Directrice des Etudes et des Responsables de Département. A l'issue de chaque semestre et de l'année, il examine les avis des Commissions Préparatoires de Département. Il est souverain dans ses décisions. Son avis peut être contraire à celui de la Commission Préparatoire du Département.

**La Commission Délégués** est constituée de l'équipe de Direction et de l'ensemble des Délégués des Départements. Elle constitue un espace de communication et d'échange où les représentants des élèves peuvent soumettre à la Direction les problèmes rencontrés par les élèves dans le déroulement de leur scolarité et la questionner sur la mise en œuvre de sa politique. Cette Commission a vocation à se réunir au moins 2-3 fois par an.

**Le Conseil de Département** est constitué de l'ensemble des enseignants et personnels BIATS du Département, ainsi que de 2 délégués élèves par année. Il élit pour 3 ans le Responsable de Département, définit l'organisation, la structure pédagogique et les modalités de contrôle de connaissance.

**Le Bureau de Département** est un organe opérationnel du Département. Il est constitué du Responsable de Département, des Responsables des études et/ou d'année et/ou des stages et/ou des relations internationales.

**Le Conseil Pédagogique** permet de présenter l'évaluation de la formation par les élèves en présence des enseignants membres du Conseil de Département. Il se réunit une fois par semestre et par année, et peut être convoqué à tout moment de la scolarité pour un problème particulier.

**La Commission Préparatoire au Jury Ecole** examine chaque semestre les résultats des élèves (validation UE, passage année supérieure, diplomation, prescription épreuves complémentaires) et émet un avis pour chacun. Cet avis sera soumis au Jury Ecole qui sera souverain pour la prise de décision.

**Le Conseil de Perfectionnement** se réunit tous les 2 ans pour discuter de l'adéquation de la formation aux besoins des employeurs afin de faire évoluer les orientations pédagogiques. Il comprend la Direction, les membres des Bureaux des Départements, des acteurs industriels représentatifs des différents secteurs de formation, des anciens diplômés, des enseignants et des élèves délégués.

## ■ Lettre interne de Polytech Montpellier

Toutes les deux semaines, le jeudi, vous recevez par mail la Lettre interne de l'École, qui vous propose des informations sur ce qui fait l'actualité de l'École.

Vous organisez un événement ? Vous ouvrez un nouveau club au BDE ? Vous possédez un parcours atypique ou avez réalisé un stage hors du commun ? Ou vous souhaitez partager une actualité de l'école, Pensez à proposer vos sujets à :

[Polytech-com@umontpellier.fr](mailto:Polytech-com@umontpellier.fr)

Le service communication se chargera de rédiger l'article et vous le fera valider avant publication.



## ■ Intranet

[L'intranet](#) est l'interface web réservée aux étudiants et aux personnels de Polytech Montpellier. Il est organisé en cinq grandes rubriques : 1. Documents de référence ; 2. Formulaires & procédures ; 3. Formation ; 4. Communication ; 5. Informatique & logistique.

N'hésitez pas à vous y connecter dès que vous cherchez une information !



### Contact Communication :

Service Communication – Bât 31 Bureau 105  
Julia BOUTLEROFF  
04 67 14 31 62

[Polytech-com@umontpellier.fr](mailto:Polytech-com@umontpellier.fr)



## ■ Réseaux sociaux

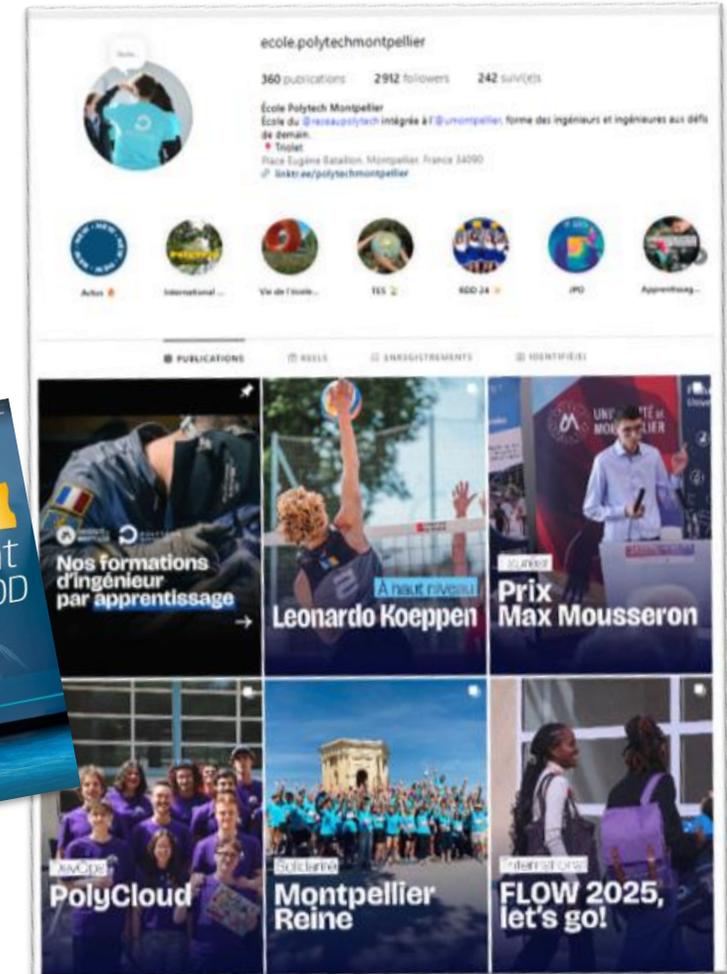
Pour rester informé.e de la vie de l'école (événements, ateliers, conférences, initiatives étudiantes, etc) et des actualités, rejoignez-nous sur :

-  @Polytech Montpellier (+ de 14 000 abonnés)
-  @Ecole Polytech Montpellier (+ de 4 700 abonnés)
-  @ecole.Polytechmontpellier (+ de 2 400 abonnés)
-  @Ecole Polytech Montpellier (+ de 1 700 abonnés)

*N'hésitez pas à contacter le service communication pour proposer vos sujets ou nous faire part d'initiatives étudiantes à mettre en valeur.*

Pour rester informé.e de l'actualité du réseau des élèves et des diplômés de l'école, vous pouvez suivre l'association Polytech Connect sur :

-  @Polytech Connect (+ de 3 000 abonnés)
-  @Polytech Connect (+ de 580 abonnés)
-  @Polytechconnect (+ de 200 abonnés)



### Contact Communication :

Service Communication – Bât 31 Bureau 105  
Julia BOUTLEROFF  
04 67 14 31 62

[Polytech-com@umontpellier.fr](mailto:Polytech-com@umontpellier.fr)



2025-2026

# *Etudes & scolarité*



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



POLYTECH<sup>®</sup>  
MONTPELLIER

## ■ Pour connaître vos résultats scolaires

Vos résultats sont affichés après chaque Jury Ecole dans vos secrétariats respectifs.  
Vos notes sont consultables sur l'ENT de l'Université de Montpellier.

## ■ Pour obtenir une attestation (scolarité, résultats)

Vous devez en faire la demande dans vos secrétariats respectifs.

## ■ Pour une demande d'exonération des droits d'inscription

Pour bénéficier, lors de l'inscription administrative, de l'exonération des droits d'inscription pour **bourse sur critères sociaux**, la demande de bourse doit impérativement être faite dans les temps : entre les mois de janvier et avril.

Pour une **demande d'exonération exceptionnelle** des droits d'inscription, vous devez vous adresser à la responsable du service de la scolarité, qui vous enverra toutes les informations utiles à la constitution du dossier. Une commission universitaire déterminera votre éligibilité à ce dispositif (deux sessions par an).

## ■ Vous rencontrez des difficultés financières ou sociales ?

Plusieurs personnes référentes sont à votre écoute au sein de votre Département (Responsable département, Responsable d'année ...) et de l'Ecole (Directrice des Etudes Caroline VIGREUX, Responsable Scolarité Marion FABRE).

Par ailleurs, la Direction Vie des Campus de l'Université de Montpellier travaille en lien avec le service social du CROUS pour accompagner les étudiant.e.s en difficulté financière ou sociale. Pour solliciter une aide ponctuelle auprès du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) de l'Université de Montpellier et/ou une Aide spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP) du CROUS, suivre les informations sur le [site Internet du CROUS](#) (rubrique Social et Accompagnement).

Des assistantes sociales du CROUS assurent des permanences à l'(S)pace (1er étage). Pour prendre rdv, il faut envoyer un mail à [service.social@crous-montpellier.fr](mailto:service.social@crous-montpellier.fr)



### Contact :

Service Scolarité – Bât 31 Bureau 16  
Marion FABRE  
04 67 14 46 64

[Polytech-responsable-scolarite@umontpellier.fr](mailto:Polytech-responsable-scolarite@umontpellier.fr)





## ■ La certification TOEIC niveau B2 est obligatoire

### ■ Passage de session officielle

- Au début de la 5<sup>e</sup> année pour tout élève sous statut étudiant.
- Avant la fin de la 5<sup>e</sup> année pour les élèves sous statut apprenti.
- Le TOEIC pourra être passé à Polytech Montpellier. **Le premier passage en session officielle est gratuit** et pris en charge par l'Ecole. Les sessions suivantes seront à votre charge, sachant que vous ne pourrez pas vous y inscrire sans avoir réglé la somme requise sur le site dédié (53€ pour le 2<sup>e</sup> passage, 75€ au-delà sauf difficultés particulières examinées par la Direction).
- **Aucun désistement de dernière minute ne sera accepté.** En cas d'absence non justifiée, la Direction de Polytech pourra décider de supprimer le passage gratuit.

### ■ Aménagement particulier

- Tout étudiant souhaitant un dispositif d'aménagement pour raisons médicales doit, dès son entrée à Polytech, **prendre contact avec le service Handiversité et le service de Médecine Préventive** de l'Université de Montpellier afin de constituer un dossier médical.
- Aucun aménagement ne pourra être fait sans avis médical via la procédure précédemment évoquée et acceptation du dossier par l'organisme certificateur (ETS Global).



Calendrier des sessions officielles

<http://www.Polytech.umontpellier.fr/index.php/toeic>

#### Contact :

Service Scolarité – Bât 31

Marion FABRE

04 67 14 46 64

[Polytech-toeic@umontpellier.fr](mailto:Polytech-toeic@umontpellier.fr)



## ■ L'exposition internationale est obligatoire pour la diplomation

A la rentrée universitaire 2025-2026, les élèves intégrant l'Ecole en 3<sup>e</sup> année devront réaliser une **mobilité internationale d'au moins 1 semestre sous statut étudiant** (i.e. 30 ECTS ou au moins 16 semaines de mobilité) **et d'au moins 9 semaines sous statut apprenti**. Cette mobilité internationale conditionnera l'obtention du diplôme.

## ■ Quelles sont vos possibilités de départ à l'étranger ?

- Les stages à l'étranger,
- Les semestres d'études à l'étranger, dans le cadre de programmes d'échange étudiants (Erasmus, Brafitec...),
- Un double diplôme avec un partenaire universitaire étranger.

## ■ Quelles sont les conditions pour partir en semestre(s) d'études ?

Si vous souhaitez partir en semestre(s) d'études ou en double diplôme dans une université étrangère, votre candidature motivée devra être validée par l'équipe pédagogique de votre Département. Les critères de décision, communs à l'ensemble des Départements, prennent en compte : les résultats académiques du S5 au S7, le comportement, la qualité du projet de départ, l'avis des enseignants de langue.

## ■ Comment organiser / financer votre départ ?

Toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de votre projet sont disponibles sur l'Intranet rubrique « Formation / Relations Internationales » et au service Relations Internationales aux heures d'ouverture au public.



12-14 novembre 2025  
Semaine Internationale

### Contact :

Service RI – Bât 31 Bureau 005  
Sandra DURAND  
04 67 14 31 76

[Polytech-responsable-international@umontpellier.fr](mailto:Polytech-responsable-international@umontpellier.fr)



### ■ Les stages pendant la scolarité

Lors du Parcours des Ecoles d'Ingénieurs de Polytech (PEIP), un stage ouvrier de 4 semaines minimum est obligatoire. Il constitue une première prise de contact avec le milieu industriel.

Les élèves sous statut étudiant doivent valider, pendant le cycle ingénieur, **au moins 32 semaines d'expérience professionnelle principalement en entreprise** :

- Une expérience professionnelle de découverte de l'entreprise en 3<sup>e</sup> année de 8 semaines minimum ;
- Un stage de type assistant-ingénieur en 4<sup>e</sup> année de 8 semaines minimum ;
- Un stage ingénieur en 5<sup>e</sup> année, de minimum 20 semaines.

Ces stages peuvent être réalisés à l'étranger.



### ■ La charte des stages et FAQ

Une charte des stages est à votre disposition sur l'Intranet de l'école rubrique « Formulaires et Procédures / Stages – Jobs d'été » afin de répondre aux questions relatives à vos droits et obligations durant le stage.

### ■ L'(auto-)évaluation de votre stage

Les stages du cycle ingénieur font l'objet d'une évaluation par compétences sous KARUTA. La grille d'évaluation est identique pour les 3 années de la formation, les niveaux attendus varient en fonction de l'année. Vous devrez participer à cette évaluation au travers d'une auto-évaluation, qu'il conviendra d'argumenter au travers d'éléments de preuve.

### ■ La gestion de votre stage

Polytech met à votre disposition l'interface POLY+ pour la gestion des stages (proposition de sujets de stages & de contrats de professionnalisation, édition des conventions). POLY+ est accessible sur le site internet de l'Ecole.



**16 octobre 2025 – Bât 36**  
**Forum des entreprises**

#### Contact :

Service Partenariats – Bât 31  
Jeremy VACQUIÉ  
04 67 14 48 74

[Polytech-responsable-partenariats@umontpellier.fr](mailto:Polytech-responsable-partenariats@umontpellier.fr)



## ■ Charte informatique

Lors de votre première connexion avec votre compte Polytech, vous devrez lire et signer numériquement la Charte Informatique. L'utilisation des salles informatiques et de l'iPad est soumise au respect de cette charte.

## ■ Logiciels

Des terminaux serveurs sont à votre disposition pour l'utilisation des logiciels pédagogiques depuis l'extérieur de l'école au travers d'une connexion VPN.

Plus de détails sur l'intranet de Polytech, Rubrique « Informatique & Logistique / Tutoriels ».

## ■ Partenariat Microsoft 365

En tant qu'étudiant.e de l'Université de Montpellier, vous avez la possibilité de télécharger des logiciels Microsoft pour les installer sur votre PC personnel. Plus de détails sur l'ENT de l'université :

**Teams/Office 365**  
Collaboration et  
bureautique (Word, Excel,  
PowerPoint, OneDrive)

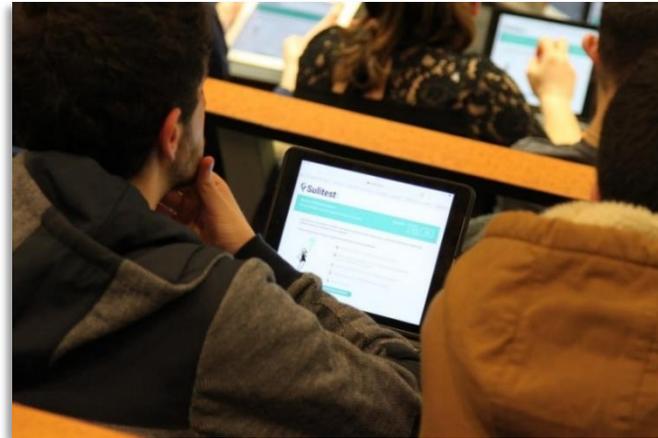
## ■ Messagerie

Chaque étudiant dispose d'une messagerie institutionnelle de la forme :

[prenom.nom@etu.umontpellier.fr](mailto:prenom.nom@etu.umontpellier.fr)

**Cette messagerie est la seule utilisée par l'Ecole pour la transmission des informations.**

Vous devez également l'utiliser pour communiquer avec les personnels de l'école.



## ■ Plateformes numériques

Concernant les plateformes pédagogiques numériques, la plateforme de référence reste MOODLE.

Pour les outils de visio-conférences, les deux outils phares seront ZOOM et TEAMS. Des licences de site ont été acquises pour répondre à la demande et sont disponibles sur l'ENT de l'Université de Montpellier.

## ■ iPad / ordinateur

Polytech vous prête un iPad ou un ordinateur pour la durée du cycle ingénieur (à partir de la 3A). Pendant la durée du prêt, vous restez responsable de cet outil pédagogique.

**Contact :**  
[Service Informatique](#)  
Stéphanie MEJEAN



2025-2026

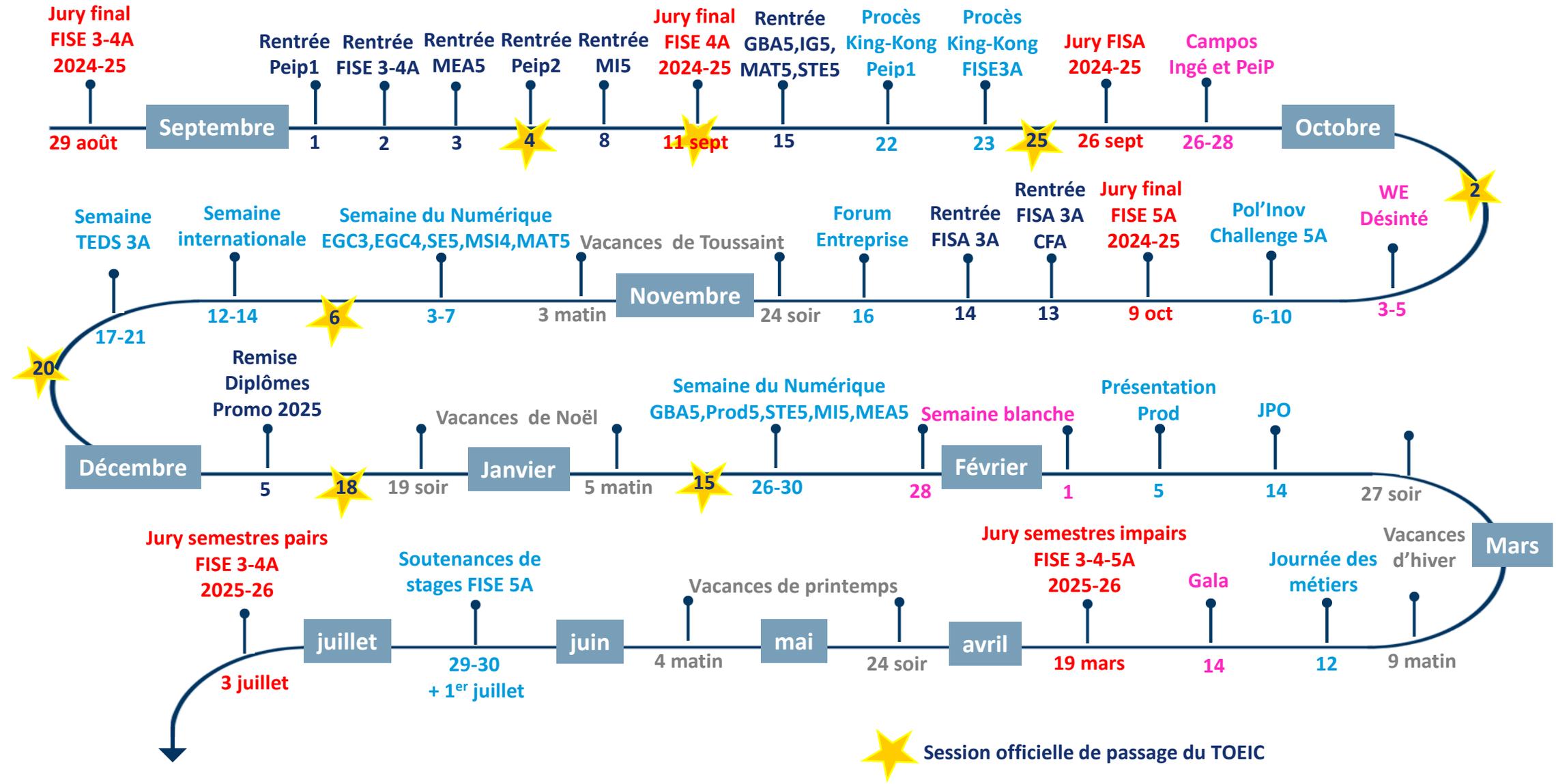
# *Année universitaire*



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



POLYTECH<sup>®</sup>  
MONTPELLIER



Lors de la rentrée universitaire, plusieurs documents vous sont remis : **le Règlement des Etudes de l'École, le Règlement Intérieur de l'Université de Montpellier, la charte des stages et la charte informatique de l'École, la charte de bons comportements du Réseau Polytech.**

Lors de votre première connexion sur votre compte Polytech, vous devrez signer numériquement ces documents après en avoir pris connaissance et serez ensuite chargé d'en appliquer les dispositions.

**Vous vous engagez**, pendant la durée de votre cycle ingénieur, **à prendre connaissance de toute modification du Règlement des Etudes** qui vous sera communiquée par Polytech Montpellier via votre adresse e-mail institutionnelle. L'acceptation de ces modifications est obligatoire. A défaut, l'Etablissement ne serait pas en mesure de gérer votre scolarité.



## ■ Vous devez satisfaire à plusieurs conditions simultanées (Règlement des Études)

### • Validation indépendante de toutes les Unités d'Enseignement

### • Certification du niveau d'anglais :

Un élève n'ayant pas validé au minimum le niveau B2 défini par le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe ne pourra en aucun cas être diplômé. Le TOEIC est l'épreuve choisie par le réseau Polytech pour évaluer ce niveau.

### • Mobilité internationale (modalités 2025-2026) :

Pour les élèves sous statut étudiant, l'obligation de mobilité internationale est d'un semestre minimum soit 30 ECTS ou 16 semaines minimum.

Pour les élèves sous statut apprenti, l'obligation de mobilité internationale est d'un trimestre, soit 9 semaines minimum.

### • Assiduité :

Tous les enseignements sont obligatoires : les absences aux activités d'enseignement et aux examens doivent être dûment justifiées. Les éléments permettant cette justification sont décrits dans le Règlement des Etudes.

### • Comportement respectueux vis-à-vis des autres élèves et des personnels de l'école.



Règlements des Etudes :

Intranet : « **Formulaires et documents / Documents officiels** »

L'école s'engage dans l'accueil et l'accompagnement des **étudiants Artistes ou Sportifs Sportifs de Haut Niveau (A-SHN)** en offrant des **possibilités d'aménagements** (du parcours scolaire, des emplois du temps, des modalités d'examen) qui permettent de conjuguer pratique d'un sport/art de haut niveau et poursuite d'études supérieures.

Ces aménagements sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que des parcours ingénieurs. Un suivi personnalisé est assuré au sein de l'école par une responsable A-SHN.

**Statut SHN** : les sportifs concernés sont ceux qui ont le statut SHN national, mais il est également possible d'obtenir un statut universitaire.

En pratique, vous devez suivre la procédure de demande en ligne auprès du [Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université de Montpellier](#).

Vous informerez de cette demande la responsable du suivi des SHN et le service Scolarité de Polytech Montpellier, ainsi que votre Responsable de Département.

**Statut Artiste** : le statut d'étudiant artiste sera délivré par le Service Art & Culture de l'université de Montpellier, à l'exception de certaines spécialités artistiques qui seront traitées par une commission du réseau Polytech.

Contactez [Polytech-shn@umontpellier.fr](mailto:Polytech-shn@umontpellier.fr).

En tant qu'étudiant Polytech, vous avez la possibilité d'être admis en cycle 3 du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier, sans concours, dès lors vous êtes issu du cycle 3 d'un autre CRR.



SPORT DE HAUT NIVEAU

À toute allure : entretien croisé avec Basile Fouchard et Faustin Bouquet

Ils partagent le même cursus – en STE3 – mais pratiquent des disciplines bien différentes. Basile Fouchard est triathlète, Faustin Bouquet est VTTiste. Tous deux mènent de front un double projet exigeant : réussir leurs études d'ingénieur tout en continuant à performer au plus haut niveau sportif. Rencontre croisée avec deux passionnés.



SOARY RAKOTOSON

Ingénieure en devenir et artiste accomplie, une virtuose entre deux mondes

Soary Rakotoson jongle entre ses études et une passion exigeante. Élève en GBA, mais aussi violoniste de haut niveau, son histoire illustre parfaitement la complémentarité entre rigueur scientifique et discipline artistique.



Commission SHN Université de Montpellier :  
Dates des sessions disponibles sur [le site de l'UM](#)  
DL Dépôt du dossier SUAPS : 3 semaines avant

**Contact :**

Responsable suivi A-SHN  
Karen GODARY-DEJEAN

[Polytech-shn@umontpellier.fr](mailto:Polytech-shn@umontpellier.fr)



Les trois écoles d'ingénieurs de Montpellier, l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, l'Institut Agro Montpellier et Polytech Montpellier, ont choisi de s'associer pour dynamiser le lien formation-recherche-innovation. Avec le Parcours Recherche Ingénieur (PRI), elles renforcent les interactions écoles-laboratoires autour de projets innovants centrés sur la problématique des transitions vers la durabilité. Le PRI s'inscrit dans le cadre du programme gradué IDIL (Inter-Disciplinary & In-Lab graduate program) de l'Université de Montpellier.

**Ce parcours offre une véritable opportunité aux élèves de découvrir les métiers de la recherche dans un contexte où la transition écologique est désormais essentielle pour nos ingénieurs.**

Le contenu du PRI s'insère dans les cursus des écoles en démarrant par une école d'été début septembre, qui s'appuie sur des présentations de conférenciers internationaux de haut niveau et des rencontres entre étudiants qui participent au programme IDIL. Le parcours s'articule ensuite sur deux axes : des acquisitions disciplinaires spécifiques à chaque école, et un axe recherche visant à **former aux compétences transversales pour la recherche.**

Pendant le semestre du PRI, les étudiants travaillent sur un projet de recherche proposé par un laboratoire partenaire de Polytech : ils peuvent ainsi, au contact de chercheurs et doctorants, acquérir une première expérience de la recherche et mettre en pratique les compétences disciplinaires et transversales. Ce parcours est particulièrement intéressant pour les élèves qui envisagent de poursuivre en thèse après l'obtention de leur diplôme d'ingénieur.

### Candidature :

Ce parcours s'adresse aux élèves de 5<sup>ème</sup> année; vous pourrez postuler en fin de 4<sup>ème</sup> année. Une réunion d'information sera organisée au printemps 2026. Une fois admis dans le PRI, vous continuerez ainsi à suivre votre formation classique dans votre spécialité, et quelques heures supplémentaires seront dédiées à des enseignements transversaux. Vos sujets de PFE et de stage devront être réalisés dans le cadre de travaux de recherche académiques ou industriels.

Date limite de candidature : 30/05/2026



### RECHERCHE

**Parcours Recherche Ingénieur (PRI) : impliquer les ingénieurs dans la transition écologique**

Dynamiser le lien formation-recherche-innovation, en renforçant les interactions écoles/laboratoires autour de projets innovants et durables, c'est l'objectif du Parcours Recherche-Ingénieur (PRI).



Photo des élèves des 3 écoles à l'issue du Challenge Based Learning



Conférence Marc-André Selosse lors du séminaire de rentrée



Projets inter-écoles



### Contact :

Chargé de mission PRI  
Pascal BENOIT  
[pascal.benoit@umontpellier.fr](mailto:pascal.benoit@umontpellier.fr)



## ■ Les dispositifs d'accompagnement (PEPITE)

Le **Statut Etudiant Entrepreneur (S2E)** permet notamment de substituer un stage obligatoire de formation initiale par un temps de travail consacré à son projet entrepreneurial, de bénéficier d'ateliers de formation et d'accéder à l'écosystème territorial d'accompagnement à la création d'entreprise.

Le **Diplôme Entrepreneur Etudiant (D2E)** est un Diplôme d'Université qui propose, en plus du statut, un accompagnement individualisé de l'Etudiant Entrepreneur par 2 coachs (enseignant / entreprise)

**Conditions d'accès – candidature et calendriers en cliquant sur les liens ci-dessus.**  
NB : l'accord de l'équipe pédagogique de votre Département d'enseignement à Polytech est nécessaire.

## ■ Les dispositifs de soutien (Polytech)

Un **espace de coworking « La Bulle »** pour faire des réunions, recevoir des partenaires ou prospects par exemple.

**Des ressources mise à disposition** : dispositifs d'accompagnement (autres que PEPITE), sources de financement, agenda des événements, documentation...

[Lien vers les ressources](#)

**L'aménagement de scolarité.** Un étudiant entrepreneur peut demander l'aménagement de sa scolarité pour mener de front ses études et son projet entrepreneurial.

Condition : avoir le Statut Etudiant Entrepreneur (S2E).



**Témoignage - Ingénieur, développeur freelance et jeune créateur d'entreprise :**



### Contact :

Chargée de mission entrepreneuriat  
[celine.breton@umontpellier.fr](mailto:celine.breton@umontpellier.fr)

[Polytech-entrepreneuriat@umontpellier.fr](mailto:Polytech-entrepreneuriat@umontpellier.fr)



## ■ Devenez ambassadeur pour les collégiens et lycéens

**Vous souhaitez promouvoir le métier et/ou les études d'ingénieur dans les collèges, lycées mais aussi lors de forums et salons ?**

- Vous pouvez participer à différentes actions ayant pour but de stimuler l'intérêt des jeunes pour les formations et les métiers scientifiques et techniques.
- Vous pouvez notamment accompagner des enseignants dans les collèges et/ou lycées de l'académie pour promouvoir le métier d'ingénieur ou donner des informations sur Polytech Montpellier.
- Vous pouvez également témoigner lors d'événements grand public, comme les salons de l'enseignement supérieur ou encore les journées portes ouvertes de l'école.

En pratique, si vous souhaitez être ambassadeur de l'école, vous devez vous manifester par un simple mail d'intention (voir contact Polytech). Si vous souhaitez être ambassadeur de l'Université et être rémunéré, vous pouvez candidater en contactant le SCUIO-IP (voir contact UM).



L'UM recrute et forme chaque année des étudiantes et des étudiants ambassadeurs pour intervenir auprès des lycéennes et lycéens de l'académie et les aider à mieux préparer leur projet d'orientation.



### Candidature :

- Début septembre pour l'UM
- Au fil de l'eau pour Polytech

## NOUS RECRUTONS



DES ETUDIANTS-AMBASSEURS POUR :

- REPRÉSENTER SON ÉTABLISSEMENT
- INFORMER LES LYCÉENS ET LEUR FAMILLE
- S'ENGAGER POUR L'ORIENTATION ET LA RÉUSSITE

Contact et informations : [scuioip-compas@umontpellier.fr](mailto:scuioip-compas@umontpellier.fr)



CONTRÔLE ET MAÎTRISE  
DEUX PROJETS D'ACCÈS  
AU SUPPLÉMENTAIRE



BANQUE des  
TERRITOIRES  
GROUPES UNIVERSITAIRES



INVESTIR  
L'AVENIR



UNIVERSITÉ  
MONTPELLIER

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre de l'action "Territoires d'innovation pédagogique" du Programme d'Investissements d'Avenir, opéré par le Caisse des Dépôts

**Contact et informations UM :**  
[scuioip-compas@umontpellier.fr](mailto:scuioip-compas@umontpellier.fr)

**Contact Polytech :**  
Valérie MORA  
[valerie.mora@umontpellier.fr](mailto:valerie.mora@umontpellier.fr)



L'École et l'Université s'engagent dans **l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap**.

Cela se traduit à divers niveaux, avec entre autres :

- des facilités d'accès aux différents bâtiments de l'école,
- des aménagements du parcours scolaire, des emplois du temps et des modalités d'examen,
- un suivi personnalisé au sein de l'école par un référent Handicap.

Ces aménagements sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que du parcours ingénieur.

**Pour obtenir le statut d'étudiant en situation de handicap**, vous devez vous rapprocher du [service Handiversité](#) et du [Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé](#) (SCMPPS) de l'Université de Montpellier.

Dans le cas d'une 1<sup>e</sup> inscription à l'Université de Montpellier, vous devez compléter [un formulaire de demande d'aménagements en ligne](#).

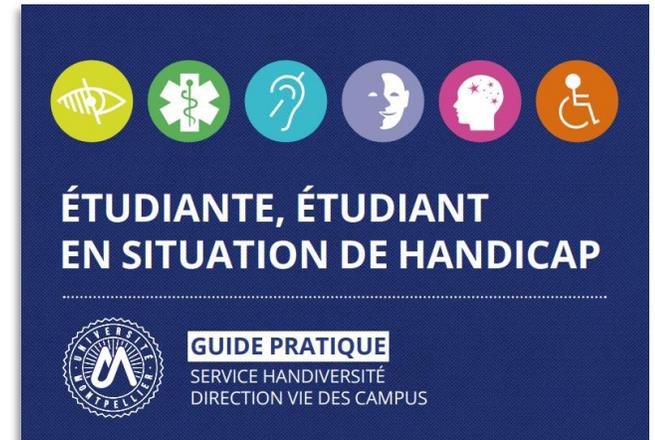
Les demandes d'aménagement des examens et des études sont à renouveler chaque année, au plus tard le 30 novembre de l'année universitaire en cours.

Vous devez également informer de votre demande votre Responsable de Département et le référent Handicap de l'école.

**Procédure sur l'Intranet** : rubrique « Formation / Aménagement d'études »



**DL de demande d'aménagements semestre 1 :**  
**30 novembre 2025**



**Contact :**

Référente Handicap  
Catherine FAUR  
04 67 14 38 70

[catherine.faur@umontpellier.fr](mailto:catherine.faur@umontpellier.fr)



Si vous êtes élève en cycle ingénieur sous statut étudiant, vous avez la possibilité d'interrompre temporairement vos études à Polytech Montpellier pour réaliser **un semestre ou une année de césure**.

Celle-ci vous sera accordée par décision du Président de l'Université de Montpellier après avis du Jury Ecole, sur la base d'un projet motivé selon les modalités définies par l'Université de Montpellier.

En pratique, vous devrez adresser un **dossier de demande** constitué de différents éléments (formulaire de demande de césure, contrat d'engagement césure renseigné, lettre de motivation, lettre d'acceptation de ou des organisme(s) prêt(s) à vous accueillir pendant la césure) au Responsable de votre Département. Tous les documents sont accessibles depuis l'intranet de l'Université de Montpellier, dans l'onglet [«  Scolarité et Organisation des études  »](#).

Cette demande devra être formulée avant la tenue du Jury Ecole du semestre pair (3 juillet 2026).

Le départ en césure devra concorder avec le début d'un des semestres universitaires de l'année concernée par le départ en césure.



DL de candidature :  
Jury Ecole du 3 juillet 2026

**Contact :**

Directrice Etudes – Bât 31 bureau 104  
Caroline VIGREUX  
04 67 14 46 53  
[caroline.vigreux@umontpellier.fr](mailto:caroline.vigreux@umontpellier.fr)



Le réseau Polytech vous offre la possibilité de réaliser une demande de transfert (à l'issue de la 3<sup>e</sup> année) ou de mobilité (à l'issue de la 4<sup>e</sup> année) au sein d'une des 16 écoles du réseau.

## ■ Transfert

A l'issue de votre 3<sup>e</sup> année, vous pouvez demander à bénéficier d'un transfert dans une autre spécialité du réseau Polytech si vous vérifiez les conditions suivantes :

- Vous avez validé votre troisième année. Ce transfert est éventuellement soumis à une obligation de s'inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- OU vous êtes admis à redoubler. Vous devrez vous inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- ET votre demande respecte le classement d'admission dans la spécialité d'accueil.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par l'école demandée.

Vous devez déposer votre **demande de transfert** comprenant la fiche de transfert, une lettre de motivation et un relevé de notes de S5 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.



**DL de candidature :**  
31-05-2026

**Formulaires de demande de Transfert ou Mobilité :**  
Disponibles sur les règlements des études

## ■ Mobilité

A l'issue de votre 4<sup>e</sup> année, vous pouvez demander à bénéficier d'une mobilité pour réaliser votre dernière année du cycle ingénieur dans une autre spécialité du réseau Polytech.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par votre école d'origine.

Vous devez déposer votre **demande de mobilité** comprenant la fiche de mobilité, une lettre de motivation et vos relevés de notes du S5 au S7 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.

Une mobilité en 5A ne peut pas être cumulée avec un contrat de professionnalisation.



- Écoles membres du réseau
- Écoles associées Polytech :
  - ENSIBS - Université Bretagne Sud
  - ENSIM - Le Mans Université
  - ESGT - Cnam Le Mans
  - ESIROI - Université de la Réunion
  - ISEL - Université Le Havre Normandie

2025-2026

# *En dehors des cours*



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



POLYTECH®  
MONTPELLIER

## ■ L'engagement étudiant

L'engagement humain des étudiants représente les valeurs de l'École, qui au-delà de la diplomation veut s'associer à leur intégration responsable au sein de la société civile.

En accord avec la Charte **Engagement Etudiant** de l'Université de Montpellier, vous pouvez demander, en lien avec le diplôme que vous préparez, une valorisation de compétences acquises dans le cadre d'un engagement personnel tel que :

- une activité bénévole au sein d'une association ;
- une activité d'élu au sein d'un des conseils de l'établissement ou une activité d'étudiant ambassadeur pour l'Université et/ou l'école ;
- une activité professionnelle ;
- une activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
- un engagement de sapeur-pompier volontaire, de service civique ou volontariat dans les armées.



WASSIM BOUCCEREDJ

**Ingénieur et réserviste : valoriser son engagement citoyen**

Wassim Boucceredj, un jeune ingénieur bientôt diplômé en Matériaux, incarne parfaitement la conciliation entre engagement citoyen et réussite académique. En parallèle de ses études, menées en dernière année en contrat de professionnalisation, il s'est investi comme réserviste dans la Gendarmerie du Gard. Un engagement personnel qui lui a permis d'obtenir le statut d'étudiant-citoyen.

Cet engagement :

- **Peut être valorisé dans le supplément au diplôme et vous permettra d'acquérir une UE « engagement citoyen » de 2 ECTS**
- **Peut également s'accompagner d'un aménagement de scolarité après étude d'un dossier de demande.**

En accord avec la [charte Etudiant engagé](#) de l'Université de Montpellier, votre demande motivée doit être adressée au référent Engagement Etudiant.



**Contact :**

Référente Engagement Etudiant  
Catherine FAUR  
[catherine.faur@umontpellier.fr](mailto:catherine.faur@umontpellier.fr)



Depuis 2010, l'École s'est engagée dans une démarche de transition écologique et sociétale (TES). La TES c'est quoi pour nous : 1/ former des ingénieurs en capacité d'accompagner la transition écologique et sociétale; (2) minimiser les impacts environnementaux de l'école; 3/ favoriser l'inclusion, la mixité et qualité de vie au sein de l'école. Cette démarche a été labellisée en mai 2016 par le Comité de Labellisation pour l'Enseignement Supérieur et elle a été renouvelée en 2021. L'école a été élue campus responsable de l'année 2021 (Trophée des Campus Responsables) sous le haut patronage de l'Unesco et a été lauréat des Green Gown Awards sous l'égide de l'ONU avec le titre de Sustainability Institution of the Year pour 2021 ([Pour en savoir plus](#)).

L'École soutient les élèves dans leurs activités en lien avec le DDRS, **n'hésitez pas à vous y impliquer !** ([Polytech-ddrs@umontpellier.fr](mailto:Polytech-ddrs@umontpellier.fr))

## ■ Le club PolyEarth et la Team DDRS du Bureau des élèves

PolyEarth est un des clubs du Bureau des élèves. Il regorge d'activités en lien avec le DDRS : projections, conférences, ateliers zéro déchets, clean walk, collectes (vêtements, nourriture), mise en place d'une boutique de produits écoresponsables, soutien à une AMAP, ...

La team DDRS du BDE a pour premier objectif de réduire l'impact des actions du BDE : réduction des goodies, réduction et tri des déchets lors des événements, etc. Elle peut aussi agir sur l'école et le campus en travaillant avec l'administration à l'organisation d'évènements.

## ■ La Fresque du climat : comprendre le changement climatique

La fresque du climat est un atelier scientifique, collaboratif et créatif conçu pour sensibiliser de façon ludique au changement climatique. Il permet en peu de temps de découvrir le fonctionnement du climat ainsi que les causes et conséquences de son dérèglement.

Tous les élèves de 3<sup>e</sup> année participent à une journée de sensibilisation DDRS (fresque du climat, Polytest, conférence) et à une formation aux enjeux de transition écologique sur quatre jours.



## ■ Le PolyTest pour mesurer mes connaissances en DDRS

Un questionnaire de sensibilisation DDRS, est déployé pour l'ensemble des élèves de 3<sup>e</sup> année de l'École. Il est co-construit par les écoles du réseau et est dédié au lien entre DDRS et enjeux pour l'ingénieur.



**Semaine TEDS 3A :**  
**17-21 novembre 2025**

### Contact

Directeur Délégué TES  
Jean Louis BANTIGNIES  
[jean-louis.bantignies@umontpellier.fr](mailto:jean-louis.bantignies@umontpellier.fr)



### ■ Que sont les VSS ?

Les VSS sont diverses et recouvrent plusieurs degrés de gravité, de l'outrage sexiste au viol. Elles sont définies par le Code pénal et sont susceptibles d'être sanctionnées d'une amende et/ou d'une peine de prison.

**Que vous soyez victime ou témoin, votre contact à Polytech Montpellier : [Polytech-egaliteFH@umontpellier.fr](mailto:Polytech-egaliteFH@umontpellier.fr)**

Une [fiche de signalement](#) interne à l'Université est à votre disposition pour décrire ce dont vous avez été victime ou témoin.

Elle est utile pour établir précisément les faits, et vous permet également de garder une trace si vous avez besoin d'un temps de réflexion avant d'agir.

Pour compléter la fiche, vous pouvez vous faire aider par les référentes de la cellule d'écoute, par tout professionnel de l'accompagnement de l'Université, par Mme Caroline Strub (référente Ecole) ou toute personne de confiance. Vous pouvez y joindre les preuves que vous jugez utiles (témoignages, enregistrements, photos, sms, courriels, etc).

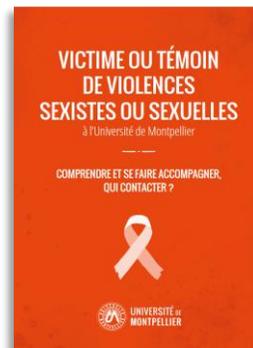
### ■ Plan d'action contre les VSS

Début 2021, le réseau Polytech a constitué un groupe de travail réunissant les référents égalité femmes-hommes des différentes écoles afin de travailler sur une stratégie de sensibilisation des personnels et élèves via l'organisation d'événements. Polytech Montpellier, en synergie avec les actions du Réseau Polytech et en complément du [guide VSS](#) de l'Université de Montpellier, propose **un plan d'action spécifique** (que vous pouvez [consulter en version PDF](#)) ainsi que différentes actions de sensibilisation et d'information sur les dispositifs existants.



VIE DE L'ÉCOLE

Plan d'action contre les violences sexistes et sexuelles



### ■ Pour vous accompagner

**La cellule d'écoute de l'Université recueille votre signalement et vous accompagne en toute confidentialité.** Elle est constituée de la référente égalité femmes-hommes, de la VP responsabilité sociale, de la cheffe du service qualité de vie au travail, d'un.e représentant.e du service de médecine préventive et du chef de service vie étudiante (pour les étudiant.e.s).

Par ailleurs, pour toute question ou problématique relative aux violences sexistes, mais aussi plus largement en matière d'égalité femmes-hommes, n'hésitez pas à contacter par mail [Polytech-egaliteFH@umontpellier.fr](mailto:Polytech-egaliteFH@umontpellier.fr) !

#### Contact :

Chargée de mission Egalité Femmes Hommes  
Caroline Strub

[Polytech-egaliteFH@umontpellier.fr](mailto:Polytech-egaliteFH@umontpellier.fr)





**Vous avez la possibilité, dans le cadre de vos études à Polytech Montpellier, de suivre gratuitement une formation de Prévention & Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).**

Porter les premiers secours aux victimes d'un accident ou d'un malaise, évaluer rapidement les risques potentiels et mettre en sécurité les personnes, connaître les gestes à effectuer (compressions, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur) et alerter efficacement les secours : tel est le rôle de la personne ayant validé son PSC1.

Au sein de l'entreprise, ses connaissances lui permettent de signaler d'éventuelles situations à risque et de réduire le nombre potentiel d'accidents et, moyennant une formation supplémentaire, de valider une formation de Sauveteur Secouriste du Travail..

### Inscription :

Sur l'Intranet, rubrique Formulaires et Procédures.

Formation d'une journée, dispensée sous réserve d'un minimum d'inscrits.



Prochaine session de formation :  
Premier trimestre 2025



### Contact :

Nathan Martin

[nathan.martin@umontpellier.fr](mailto:nathan.martin@umontpellier.fr)



Polytech Montpellier encourage l'implication des élèves au sein des **Bureau Des Elèves (BDE)**, et dans l'organisation d'événements (artistiques, sportifs, culturels, solidaires) permettant la promotion de l'Ecole.  
Les Départements sont informés des responsabilités endossées par leurs élèves.



L'association **Polytech Connect** regroupe l'ensemble des élèves et anciens élèves de Polytech Montpellier. Elle compte à ce jour plus de 11 000 diplômés représentant une cinquantaine de nationalités et présents dans plus de 100 pays.

L'association Polytech Connect a pour principale mission d'animer la communauté des diplômés et étudiants de Polytech Montpellier et de promouvoir la solidarité entre eux.

Cette volonté se décline au travers de plusieurs objectifs :

- Soutenir les étudiants du début de leurs études jusqu'à leurs premiers pas dans la vie professionnelle.
- Faciliter les relations et entretenir la proximité des liens entre les diplômés.
- Mettre en relation les diplômés avec les sociétés qui recrutent des ingénieurs.
- Rechercher et entretenir des contacts avec les différents secteurs du monde socio-économique.
- Promouvoir l'image de Polytech Montpellier et la qualité de ses programmes.
- Participer étroitement aux orientations de l'école en assurant une présence active dans ses instances de gouvernance.
- Fournir un coaching personnalisé aux diplômés pour les aider dans leur vie professionnelle.



**Contact :**

Président

Nicolas MICHEL (MAT 2018)

[Contact@Polytech-connect.com](mailto:Contact@Polytech-connect.com)





# *Livret des élèves*

[www.polytech.umontpellier.fr](http://www.polytech.umontpellier.fr)



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



POLYTECH<sup>®</sup>  
MONTPELLIER

